

Pharmacien Jean COPIN

---

**Un précurseur de la Société d'histoire de la pharmacie  
le pharmacien - archéologue**

**Désiré-Alexandre-Henri Van Bastelaer**



BRUXELLES  
IMPRIMERIE DIONCRE

---

1960

**Extrait de la Revue de Médecine et de Pharmacie (Section de pharmacie)  
N° 4 de 1959**



# Un précurseur de la Société d'histoire de la pharmacie le pharmacien-archéologue Désiré-Alexandre-Henri VAN BASTELAER (\*)

---

Né à Namur le 30 avril 1823, Van Bastelaer est mort en 1907 à Bruxelles, où il passa les vingt dernières années de sa fructueuse existence. (\*\*)

Pharmacien, docteur en sciences naturelles et archéologue, il s'imposa par sa grande activité au service de la science.

Il fut président de l'Académie royale de médecine de Belgique, président d'honneur de la Société archéologique de Charleroi, membre de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, membre de la Commission médicale provinciale du Hainaut, président de l'Association générale pharmaceutique belge, membre de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, de la Société royale botanique de Belgique, membre de plusieurs sociétés de pharmacie (Paris, Madrid, etc.) et d'autres sociétés savantes belges et étrangères, président de divers jurys, concours universitaires, etc.

Il travailla à la Commission de la Pharmacopée belge; il fut membre de la Commission permanente de la Pharmacopée belge.

Pharmacien à Charleroi, il s'attacha tout particulièrement à l'histoire de la ville. La justice et l'industrie le consultèrent et les *Annales de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi* nous rappellent son activité intense au sein de cette société. Il fut aussi membre de la Société royale de numismatique.

Van Bastelaer a publié de nombreux ouvrages : sept volumes de mémoires archéologiques, des recueils historiques sur la ville de Charleroi, etc.

Sa devise était : Etude et Travail.

A la fin de sa vie, il remplissait encore les fonctions d'inspecteur des denrées alimentaires de la région de Charleroi. Il s'insurgeait contre les falsifications. Que dirait-il aujourd'hui?

Qu'il me soit permis de rappeler le Congrès international de la pharmacie, qui eut lieu en 1885, et qui avait attiré en Belgique de nombreux savants.

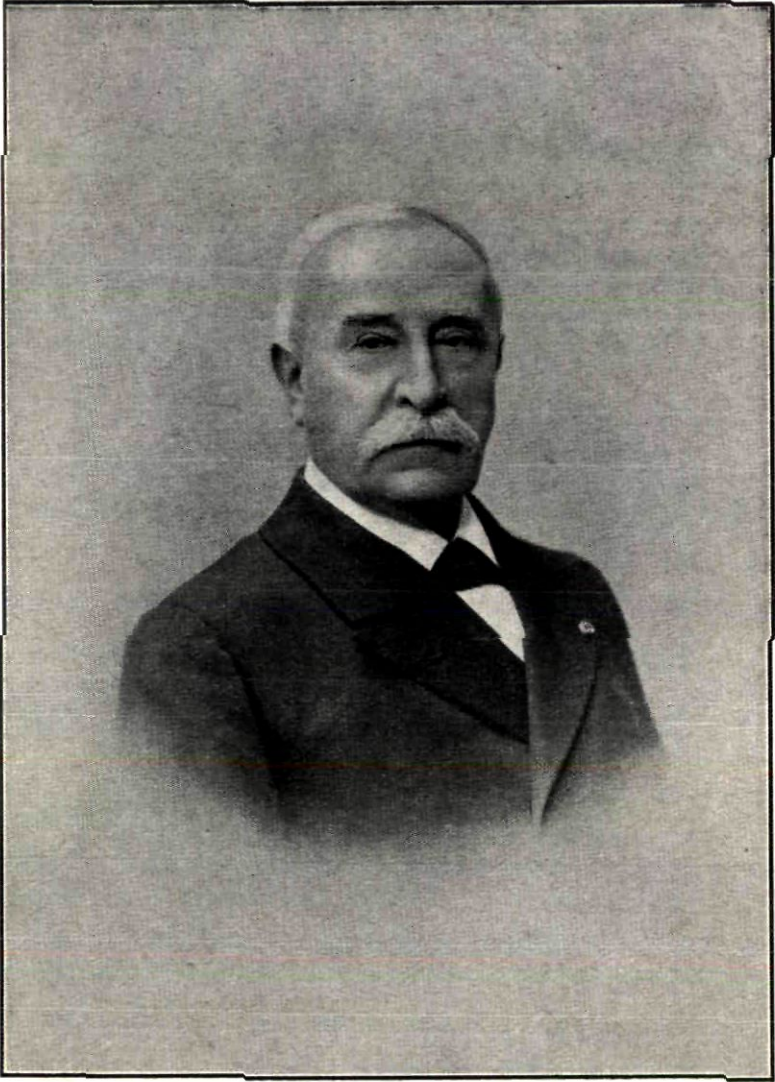
Il fut professeur avant d'être pharmacien.

Il fut organisateur et directeur d'un important service d'ozonométrie. Au dernier Salon des inventeurs à Bruxelles, on prétendait encore que 80 % des maladies ont pour cause le manque d'assimilation d'oxygène!

---

(\*) Communication présentée lors de l'assemblée du Cercle Benelux d'Histoire de la pharmacie, tenue à Liège, le 19 avril 1959.

(\*\*) Il existe encore des descendants de la famille : son fils, le docteur Van Bastelaer, etc. Son frère fut conservateur au Cabinet des Estampes et se signala tout particulièrement par ses études sur Breughel.



Je suis parvenu à sauver des documents qu'il avait rassemblés et qu'il tenait soigneusement, au 24, rue de l'Abondance, à Bruxelles. Ces documents nous intéressent au point de vue de l'histoire de la pharmacie :

- 1) Un tableau d'une tournée d'inspection de pharmacies;
- 2) Un livre de recettes pour la fabrication des liqueurs;
- 3) Des notes sur les produits pharmaceutiques;
- 4) De ses livres d'études au Petit Séminaire de Bonne-Espérance;
- 5) Des notes sur les auteurs latins;
- 6) Une correspondance;
- 7) Des extraits de journaux relatifs à ses activités (il était notamment abonné au *Courrier de la Presse* de Paris);
- 8) La liste des membres de l'Union pharmaceutique de Charleroi à différentes époques;

9 et 10) Deux albums de photos datant de 1881 : « Manifestations du Corps pharmaceutique de Belgique » et « Manifestation de la Société archéologique de Charleroi ». Nous y voyons notamment la photo du pharmacien Charles Delacre. Originaire de Dunkerque, il fit ses études supérieures en France (probablement de droit), conquit son titre de pharmacien en Belgique et s'installa Montagne de la Cour. Il fonda une chocolaterie rue de l'Arbre Bénit, à Ixelles, en 1871, et plus tard la biscuiterie de Vilvorde. Il eut quatre fils : Ambroise, pharmacien, père de notre confrère et ami Charles Delacre, grand collectionneur et spécialiste d'uniformes; Maurice, pharmacien, professeur de chimie organique à l'Université de Gand et grand collectionneur de dessins anciens que l'on vendit à Berne; les deux autres fils s'occupèrent de la biscuiterie;

11 et 12) Deux albums reliés, dont l'un est intitulé « Expositions et congrès »; l'autre, « Décorations et manifestations » auxquelles il a pris part. Dans ce dernier, on trouve une liste importante de pharmaciens de l'époque et des cartes de visite.

A remarquer les papiers pouvant intéresser les confrères d'autres pays;

13) Notes ayant servi pour la rédaction de ses *Mémoires archéologiques*;

14 et 15) Notes inédites sur les fortifications de Charleroi et documents inédits sur les charbonnages de la région;

16) Parmi les papiers, une *Gazette de Liège* du 1<sup>er</sup> avril 1782, dans laquelle je trouve le nom de Messieurs les Maîtres apothicaires de la ville de Liège suivant leur réception :

Leduc, père, *sur Meuse*;

Bacquet, greffier du Collège des médecins de Liège, *derrière l'hôtel de ville*;

Lallemand, *retiré*;

Bacquet, le jeune, *au Pont des Arches*;

Duchâteau, *rue du Pont*;

Dethier, *vis-à-vis de la rue des Récollets*;

Bovers, *au coin du Venave d'Isle, près les Dominicains*;

Delvau, *au coin de Gérarderie*;

Geingen, *hors Château, près les Capucines*;

Laroche, *sur le marché*;

souvenir du sixième Congrès international pharmaceutique, réuni à Bruxelles le 31 août 1885 et dont Van Bastelaer, alors président de l'Association pharmaceutique de Belgique, assura le succès. Le droit de cette médaille avait déjà servi, en 1881, à l'occasion du renouvellement de son mandat de président de l'Union pharmaceutique de Charleroi. (Voir reproduction.)

Une autre médaille encore, décernée par la Société royale de médecine publique de Belgique, récompensait l'organisateur du service de recherches ozonométriques (1886), tandis qu'en 1899, l'Association pharmaceutique de Belgique lui attribuait une médaille d'or, à l'occasion de son élection à la présidence de l'Académie royale de médecine.

Ph<sup>n</sup> Jean COPIN.





**Apoth. J. COPIN : EEN VOORLOPER VAN DE KRING VOOR DE GESCHIEDENIS DER FARMACIE, APOTHEKER-ARCHEOLOOG DESIRE-ALEXANDRE-HENRI VAN BASTELAER.**

Een overzicht van het welgefulde leven van Apoth. D. A. H. van Bastelaer, geboren te Namen op 30 april 1823 en overleden in 1907 te Brussel. Hij was voorzitter van de Kon. Akademie van Geneeskunde van België, erevoorzitter van de Oudheidkundige Kring van Charleroi, lid van de Kon. Oudheidkundige Akademie van België, lid van de Geneeskundige Commissie van Charleroi, voorzitter van de « Association générale pharmaceutique belge » en lid van verschillende geleerde of pharmaceutische genootschappen van België of van het buitenland. Hij werkte in de Belgische farmaceutische commissie, was apotheker te Charleroi en beoefende er de geschiedenis van deze stad in een plaatselijke vereniging. Was ook lid van de « Société royale de numismatique ».

Hij heeft tal van werken gepubliceerd (7 volumen over de geschiedenis van Charleroi). Was ook inspecteur van voedingsmiddelen.

Schrijver heeft een aanzienlijk aantal door van Bastelaer verzamelde documenten gered en vermeldt er verscheidene die van belang zijn voor de geschiedenis der farmacie, o.m. een « Gazette de Liège » van 1 april 1782, waarin de namen voorkomen van de Luikse meesters apotecarissen met hun adres. Verder o.m. een tome XXV van de « Annales de la Société d'archéologie de Charleroi » (1901) met een « A propos de l'histoire métallique de Charleroi » waarin een lijst voorkomt van ter zijner eer geslagen medaljes.

---

**A. GUISLAIN, Dr. pharm. : BEPERKING VAN HET AANTAL APOTHEKEN IN BELGIE ONDER HET « ANCIEN REGIME ».**

Onder het « Ancien Régime » werkten verschillende oorzaken en het gehele corporatieve stelsel samen om een natuurlijke beperking van het aantal apotheken op te dringen n.l. de lange leertijd voor toekomstige apotecarissen, de hoge inschrijvingsgelden der examina, de kosten van installatie en de vrijgevigheiden bij de intrede in het beroep. Het aantal apotheken varieerde dan ook zeer weinig vanaf het midden der XVIIIe tot het einde der XVIIIe eeuw, terwijl het beroep doorgaans overging van vader op zoon, gedurende twee of drie generaties.

Het gebeurde nochtans dat het aantal apotheken onevenredig steeg tegenover het cijfer der bevolking. In bepaalde gevallen werden telkens door de verantwoordelijke gezagsorganen overgangsmaatregelen getroffen, op aanvraag van de apothekers zelf, ten einde de verhouding van één apotheker op 2000 tot 2500 inwoners tamelijk regelmatig te handhaven.

Talrijke voorbeelden worden aangehaald : Antwerpen (1742), Gent (1780), Leuven (1779), Doornik (1774), Mechelen (1789).

Het gebeurde ook, dat de requesten der apothekers niet gerechtvaardigd waren en dat de gemeentelijke autoriteiten derhalve weigerden er gevolg aan te geven, aldus te Gent in 1763 en te Brussel in 1780.

Ook in Henegouwen werd het ontwerp van oprichting van een Collegium medicum, dat het aantal apothekers in iedere localiteit van Henegouwen reduceerde niet toegepast.

Aldus waren deze locale beperkingsmaatregelen niet doeltreffend, bij gemis aan een algemene, voor het gehele land van kracht zijnde, wetgeving.

---

*N. B. Les résumés des articles néerlandais se trouvent à la fin de ces articles.*